



T O U R I S M E
M A R K E T I N G
C O M M U N I C A T I O N
C O M M E R C I A L I S A T I O N

138 Chemin Roland
38960 Saint Aupre
Tél. 04 76 67 52 60
tamallon@tams.fr

CCI DE LA SAVOIE

5 RUE SALTEUR
73024 Chambéry cedex

DÉFINIR LA STRATEGIE COMMUNICATION
DE MON ENTREPRISE TOURISTIQUE

Programme 2010

Définir mon plan d'actions de communication

Le plan d'action Communication, les objectifs, les moyens

- Organiser mon plan de communication.
- Quels outils pour ma communication ?
- Quelles actions choisir ?
- Comment faire des choix adaptés à mon activité ?

Le plan d'action commercial et communication

- ◆ Forme et contenu de ma documentation commerciale
- ◆ Les moyens humains et financiers
- ◆ Les relais d'information, les partenariats
- ◆ La stratégie internet, les blogs, l'e-marketing, les newsletters
- ◆ La publicité spécialisée
- ◆ Les relations Presse
- ◆ Les salons et journées professionnelles
- ◆ Le démarchage direct
- ◆ Les outils : mailing – phoning – rendez-vous
- ◆ Le calendrier commercial

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques sur la base d'expériences modélisées
- ◆ Applications pratiques sur la base des données issues de l'organisme des stagiaires
- ◆ Dossiers commerciaux, tableaux de bord et plans d'action commerciaux engagés par les hébergeurs pourront servir de documentation d'étude;
- ◆ Le support de cours

Procédures de validation des acquis de la formation :

- ◆ Rédaction d'un plan d'action commercial réalisé par le stagiaire : incluant calendrier, action, moyens et coûts
- ◆ Remise d'une attestation de stage et d'une attestation de présence.

Budget, préparation et support de cours compris :

1 200 € TTC / jour
frais de déplacement compris



T O U R I S M E
M A R K E T I N G
C O M M U N I C A T I O N
C O M M E R C I A L I S A T I O N

138 Chemin Roland
38960 Saint-Aupère
Tél: 04 76 67 52 60
tamailon@tams.fr

Fait à Voiron le 10 MARS 2010


Bruno TAMAILLON
Directeur